



## PROCÈS VERBAL DE DESCRIPTION

**SECOND  
ORIGINAL**

**L'AN DEUX MILLE DIX-SEPT ET LE VINGT ET UN MARS.**

### **A la requête de :**

La Banque CIC EST, société anonyme dont le siège social est à STRASBOURG (67), 31, rue Jean Wenger Valentin, représentée par ses représentants légaux, pour laquelle domicile est élu au cabinet de Maître KAUFMAN, Avocat au Barreau du Val de Marne, domicilié à ARCUEIL (94), 57, avenue Jean Jaurès.

Agissant en vertu :

D'un acte reçu par Maître SCHIES, Notaire à ALFORTVILLE le 30 décembre 2008 ;

Un commandement aux fins de saisie immobilière ayant été délivré par acte du ministère de Maître DESBOIS, Huissier de Justice associé à BOURGES en date du 27 février 2017.

### **EN CONSEQUENCE**

***Je, Arnaud MARTINEZ, Huissier de Justice Associé près le Tribunal de Grande Instance de CRÉTEIL, y résidant 60, rue Jean-Jaurès à CHAMPIGNY SUR MARNE (Val de Marne), soussigné,***

Me suis transporté ce jour à ALFORTVILLE (Val de Marne), 3, rue Louis Blanc, assisté d'un expert chargé de procéder aux métrés et aux divers diagnostics nécessaires à la mise en vente du bien, à l'effet de procéder à la description du bien et droits immobiliers situés à ladite adresse et formant :

- Lot n° 9 : au deuxième étage du bâtiment sur rue porte face, un appartement.

A l'adresse indiquée, il existe un immeuble d'habitation.

Je me transporte au deuxième étage porte face.

Sur place j'ai rencontré Monsieur Ali MADHI, locataire à qui j'ai décliné mes nom, qualité et l'objet de ma mission, ce dernier m'ayant donné son autorisation pour instrumenter, j'ai procéder en sa présence aux constatations suivantes :

Monsieur MADHI me précise qu'il occupe les lieux avec sa compagne et leurs enfants en vertu d'un bail datant d'il y a environ quatre ans et qu'à ce titre il règle un loyer mensuel de 700,00 €uros charges comprises.

Monsieur MADHI n'a pas été en mesure de me présenter son contrat de location.

Les lieux se composent de :

En entrant une cuisine dont le sol est recouvert de dalles de linoléum, équipée d'un évier, d'une petite chaudière à gaz et qui prend jour par une fenêtre.

Attenante à la cuisine, une salle de séjour dont le sol est en parquet flottant et qui prend jour par une fenêtre.

Dans la cuisine au fond à droite, une salle de douche dont le sol est recouvert de linoléum, équipée d'une douchière carrelée, d'un lavabo et qui prend jour par une fenêtre.

Dans la cuisine en entrant à droite, un cabinet d'aisances intérieur dont le sol est recouvert de linoléum, équipé d'un sanibroyeur.

L'ensemble des lieux est en état d'usage.

J'ai pu apprendre que le syndic de la copropriété était le cabinet FONCIA GOBELIN, 100, boulevard du Montparnasse à PARIS 14<sup>ème</sup>.

Durant mes opérations, il a été procédé aux divers diagnostics et métrés nécessaires à la mise en vente du bien.

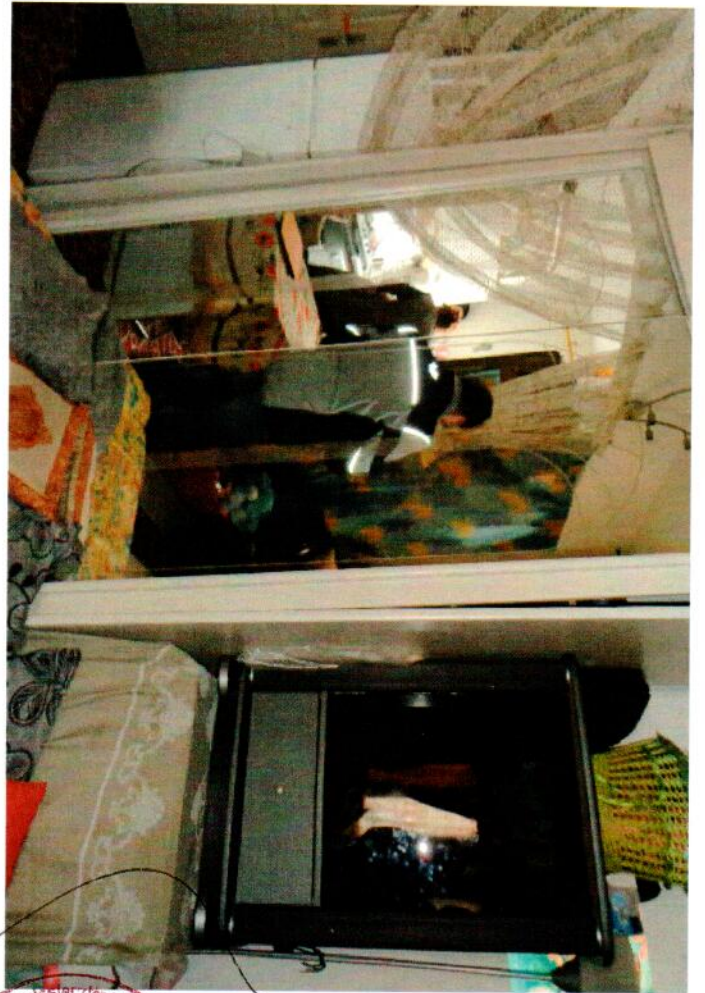
*Des photographies ont été prises qui seront certifiées conformes par moi et annexées à mon procès-verbal de constat.*

**TELLES SONT MES CONSTATATIONS.**

ET DE TOUT CE QUE DESSUS, J'AI DRESSÉ LE PRÉSENT  
PROCÈS-VERBAL POUR SERVIR ET VALOIR CE QUE DE  
DROIT.

Arnaud MARTINEZ





Annexé à mon procès-verbal de constat  
en date du 21/3/17